

HISTOIRE



CHAPITRE 10

Réaliser une carte mentale de synthèse



► Exercice BAC



Réponse à une question problématisée

SUJET 1 En quoi les années 1990 sont-elles un moment d'accélération de la construction européenne ?

Les bornes chronologiques que l'on peut prendre pour ce sujet sont la signature du traité de Maastricht en 1992 et l'introduction de l'euro en 2002.

L'événement qui a permis cette accélération est la chute du bloc soviétique et de l'URSS entre 1989 et 1991 qui permet au projet européen d'être envisagé à l'échelle du continent.

Cette accélération se traduit de deux manières : par un élargissement mais aussi par une intégration plus forte.

La construction européenne désigne le processus initié après la Seconde Guerre mondiale visant à renforcer la coopération entre les États européens.

Les domaines concernés par la construction européenne sont :

- L'élargissement avec l'entrée de nouveaux États dans l'UE en 1995 mais aussi les candidatures, dans la perspective de rejoindre l'UE, des anciennes démocraties populaires.
- L'approfondissement des politiques communes : traité de Maastricht avec l'euro et la mise en place d'une citoyenneté européenne, espace Schengen, réformes des institutions.
- Des infrastructures communes comme le tunnel sous la Manche.

Pistes pour la rédaction de l'analyse

En introduction, l'élève peut expliquer ce qu'est la construction européenne et rappeler la mise en place des institutions économiques communautaires (voir chapitre 6). Il annonce la question problématisée puis formule son plan.

Plan possible

1. L'accélération de la construction européenne est permise par un contexte nouveau

A. La fin de la guerre froide transforme la géopolitique européenne...

B. ... qui se traduit par une volonté de construire une Europe forte

C. Ainsi, le traité de Maastricht en 1992 crée l'Union Européenne

2. Cette accélération se traduit par un élargissement qui nécessite des changements institutionnels

A. Une construction européenne en voie d'élargissement...

B. ... qui nécessite un renforcement des institutions...

C. ... et de rapprocher l'Europe des citoyens

3. Elle se traduit aussi par un approfondissement et une coopération renforcée

A. Renforcer l'union économique (marché unique, euro)

B. Des politiques communes et des projets communs

En conclusion, l'élève reprend les principales idées pour insister sur le fait que les années 1990 ont permis de renforcer le projet européen mais que ce processus semble bloqué et remis en cause dès le début des années 2000.

SUJET 2 Quelles sont les difficultés que rencontre l'UE depuis le début du xxie siècle ?

L'UE créée en 1992 par le traité de Maastricht repose sur 3 piliers : un volet économique (un marché unique et une monnaie commune), une politique étrangère et de sécurité commune (création d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité) et des accords en matière judiciaire (Europol et mandat d'arrêt européen).

L'UE doit faire face à de nombreuses difficultés : un approfondissement en panne avec le choix des États membres de participer ou non à une politique commune, l'opposition entre les logiques supranationales et intergouvernementales, des conceptions différentes de la nature du projet européen (marché contre union plus intégrée), un élargissement en panne et la sortie du Royaume-Uni en 2020, une adhésion difficile des Européens au projet d'UE comme le montrent l'euroscepticisme et l'abstention aux élections européennes.

Le projet européen est bloqué par des crises multiples comme celles de la zone euro en 2005 et en 2008 ou la crise migratoire depuis 2010.

Les limites chronologiques pour ce sujet sont le traité de Nice en 2001 dont le but est de réformer les institutions de l'UE devant s'adapter aux élargissements de 1995 et ceux à venir. La mention « début du xxie siècle » nous amène à aller jusqu'à nos jours.

Pistes pour la rédaction de l'analyse

En introduction, l'élève peut rappeler que le traité de Maastricht signé en 1992 veut relancer le projet européen mais celui-ci connaît des crises au début du xxie siècle. Il reprend la question problématisée puis formule son plan.

Plan possible

1. L'Union européenne doit faire face à une remise en cause de son modèle

A. Le processus d'intégration est remis en cause : une Europe à plusieurs vitesses (exemple de la zone euro)

B. Des conceptions différentes du projet européen : un élargissement en panne, Brexit

C. La montée du souverainisme et du populisme en Europe.

2. Une union politique qui peine à s'imposer

A. Une volonté de renforcement contrariée : refus de la Constitution de 2005, traité de Lisbonne en 2007

B. Des débats sur la gouvernance de l'UE : fédéralisme et intergouvernementalité

C. Un projet qui rencontre peu d'adhésion parmi les citoyens : forte abstention aux élections européennes, poussée de l'euroscepticisme

3. L'UE doit faire face à des crises qui questionnent son fonctionnement

A. Les deux crises de l'euro interrogent l'union monétaire et économique

B. La crise migratoire depuis 2010 remet en cause l'espace Schengen

En conclusion, l'élève montre que l'UE traverse depuis le début du xxie siècle un moment de crise qui bloque son processus. Il peut ouvrir sur les conséquences de la crise du Covid-19 qui peuvent renforcer l'UE ou au contraire renforcer les réticences vis-à-vis du projet européen.

► Exercice BAC



■ Analyse de deux documents

Le document 1 est un extrait du discours prononcé par Guy Quaden, directeur de la Banque nationale de Belgique (BNB) et Commissaire général à l'euro, le 3 mars 1997, à l'occasion de l'assemblée inaugurale à Bruxelles du Commissariat général à l'euro. Dans son discours, il rappelle les avancées de l'Union économique et monétaire (UEM) et précise les missions dévolues au Commissariat général à l'euro. Le traité de Maastricht de 1992 prévoit la mise en place de l'Union économique et monétaire dont la mise en circulation de l'euro en 2002 est un marqueur fort. Il fixe donc les étapes du calendrier qui doit aboutir à la création de la monnaie unique.

Le document 2 est un timbre émis par la poste bulgare en 2009. La Bulgarie ne fait pas partie de la zone euro en 2009 mais souhaite la rejoindre. Depuis 1997, elle mène une politique d'austérité budgétaire et depuis 1999 elle cherche à maintenir un cours fixe de sa monnaie, le lev, aligné sur l'euro. Entrée dans l'UE en 2007 après la mise en circulation de la monnaie européenne, elle pourrait entrer dans la zone euro à l'horizon 2023. Ce timbre exprime donc les attentes fortes de cet État qui voit dans la zone euro une aire de prospérité économique. Ce timbre représente une pièce de monnaie autour de laquelle gravitent les drapeaux des États ayant adopté la monnaie commune ainsi qu'une carte de l'Europe indiquant la participation ou non des États de l'UE à l'union monétaire. Il faut souligner que ce timbre est émis au moment de la seconde crise de l'euro.

La consigne invite l'élève à s'interroger sur la construction européenne à partir de la politique monétaire commune. L'élève peut mobiliser les connaissances acquises sur ce qui est un des points de passage et d'ouverture de ce chapitre.

Réponses aux aides :

Le traité de Maastricht signé en 1992 repose sur 3 piliers : un volet économique (outre la monnaie commune, la réalisation du marché unique), une politique étrangère et de sécurité commune (création d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité), des accords en matière judiciaire (Europol et mandat d'arrêt européen).

La mise en place de l'euro se fait de manière progressive : elle nécessite la réalisation du marché unique des services financiers. Il faut aussi mettre en place une institution chargée de gérer la monnaie commune et de veiller à la stabilité économique et monétaire de l'union monétaire. La création de la Banque centrale européenne est un préalable nécessaire à l'introduction de la monnaie européenne. Monnaie virtuelle en 1999, l'euro est mis en circulation sous forme de pièces et billets en 2002.

Les difficultés rencontrées sont de deux types :

- Économiques : l'Europe est alors dans un moment de récession avec une montée du chômage.
- Politiques : la ratification du traité de Maastricht est difficile.

Au Danemark, après l'échec d'un premier référendum en 1992, le traité est finalement accepté à l'issue du second organisé en 1993. En France, le « oui » l'emporte de justesse avec seulement 51 % des voix. Ces résultats sont à mettre en relation avec la montée du scepticisme et le développement du souverainisme s'opposant au principe de supranationalité.

L'euro est le symbole des difficultés de la construction européenne car il révèle des conceptions différentes du projet européen. C'est ainsi qu'est mise en place une « Europe à plusieurs vitesses », des pays membres de l'UE ne participant pas à l'union monétaire soit par choix (Royaume-Uni, Danemark), soit à cause de difficultés économiques.

En 2009, la Bulgarie n'appartient pas à la zone euro.

Les différentes couleurs utilisées correspondent à la participation ou non à l'Union monétaire :

- En bleu sont indiquées les pays qui ont adhéré à l'euro.
- En orange, les deux États qui ont refusé la monnaie commune, Royaume-Uni et Danemark.
- En vert, les États candidats à l'entrée dans la zone euro (comme la Bulgarie).

Pour le Royaume-Uni et le Danemark, le refus s'explique par le scepticisme par rapport à l'union monétaire mais aussi par une crainte d'abandon de souveraineté dans ce qui est une prérogative régaliennne des États, la monnaie.

Les États en vert sont majoritairement les nouveaux entrants dans l'UE (ceux de 2004), car ils ne remplissent pas encore les conditions nécessaires pour participer à la politique monétaire.

La représentation portée sur le timbre souligne l'intégration forte des États qui participent à l'union monétaire. On peut faire le lien avec le drapeau européen mais aussi la devise « Unis dans la diversité », la pièce étant le symbole de cette unité alors que les drapeaux qui gravitent autour représentent la diversité nationale des pays membres de la zone euro.

Introduction : La construction européenne débutée après la Seconde Guerre mondiale connaît une accélération après la fin de la guerre froide avec le traité de Maastricht. Signé en 1992, celui-ci doit permettre de renforcer le projet européen. L'Union européenne qui remplace la Communauté économique européenne veut renforcer l'intégration des États membres. La mise en place de l'euro, décidée par ce traité, est un marqueur de cette coopération renforcée. Les deux documents proposés portent sur cet aspect de la construction européenne. Le document 1 est un extrait du discours prononcé par Guy Quaden, directeur de la Banque nationale de Belgique et Commissaire général à l'euro, le 3 mars 1997, à l'occasion de l'assemblée inaugurale à Bruxelles du Commissariat général à l'euro. Il fixe donc les étapes du calendrier qui doit aboutir à la création de la monnaie unique. Le document 2 est un timbre émis par la poste bulgare en 2009. Nous montrerons en quoi la mise en place de l'euro témoigne de l'approfondissement de la construction européenne mais aussi de ses limites.



Informations tirées des documents

Connaissances

La mise en place de l'euro témoigne de l'approfondissement de la construction européenne

- La réalisation de l'union monétaire est présentée comme un aboutissement de la coopération des membres de la CEE : « Les dispositions relatives à l'union monétaire constituent, comme on le sait, le principal aspect du traité de Maastricht » (doc. 1).

- La mise en place de l'euro renforce l'intégration, elle se fait par étapes successives au moyen d'un processus en trois phases » (doc. 1) :

- La première ayant débuté en 1990 avec la réalisation du marché unique des services financiers.
- La deuxième dès 1994 : constitution progressive de la future Banque centrale européenne.
- La troisième en janvier 1999 avec l'introduction de la monnaie européenne puis sa mise en circulation sous forme de pièces et billets en 2002.

- Une zone euro attractive : la volonté des nouveaux entrants dans l'UE des années 2000 d'adhérer à la zone euro : le timbre bulgare (doc. 2) montre que ce pays souhaite entrer dans la zone euro. La représentation portée sur le timbre souligne l'intégration forte des États qui participent à l'union monétaire.

- Le traité de Maastricht marque un processus d'accélération de la construction européenne allant vers plus d'intégration entre les États membres. Il repose sur 3 piliers : une union économique et monétaire, une politique étrangère et de sécurité commune (création d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité), des accords en matière judiciaire (Europol et mandat d'arrêt européen).

- La mise en place de l'euro parachève le projet de marché unique prévu par le traité de Rome en 1957. La création de l'euro s'accompagne de la mise en place de la BCE, institution supranationale, devant s'occuper de la politique monétaire à la place des États. La mise en circulation de l'euro rend concret pour les citoyens européens la réalisation de l'union monétaire et facilite les échanges.

- En 2009, la Bulgarie n'appartient pas à la zone euro mais souhaite la rejoindre. En Bulgarie comme dans beaucoup de pays issus de l'ex-bloc soviétique, il y a des attentes fortes d'intégrer toutes les politiques communes. Ils voient la zone euro comme une aire de prospérité économique. On peut faire le lien avec le drapeau européen mais aussi avec la devise « Unis dans la diversité », la pièce étant le symbole de cette unité alors que les drapeaux qui gravitent autour représentent la diversité nationale des pays membres de la zone euro.

Mais cette mise en place témoigne aussi de ses limites

- Les difficultés de la ratification du traité de Maastricht : « les difficultés de la ratification du traité dans certains pays, les turbulences sur les marchés de change européens et la récession économique imprévue ont provoqué un indéniable scepticisme à l'égard du projet d'union monétaire. » (doc. 1)

- Une Europe à plusieurs vitesses : le timbre montre l'inégale participation des membres de l'UE aux politiques communes. Les différentes couleurs utilisées correspondent à la participation ou non à l'Union monétaire :

- En bleu sont indiquées les pays qui ont adhéré à l'euro.
- En orange, les deux États qui ont refusé la monnaie commune, Royaume-Uni et Danemark.
- En vert, les États candidats à l'entrée dans la zone euro (comme la Bulgarie).

Si certains ont refusé d'entrer, d'autres doivent patienter à cause du « processus de convergence économique préalable à l'union monétaire » (doc. 1).

- La ratification du traité de Maastricht est difficile. Au Danemark, après l'échec d'un premier référendum en 1992, le traité est finalement accepté à l'issue du second organisé en 1993. En France, le « oui » l'emporte de justesse avec seulement 51 % des voix. Ces résultats sont à mettre en relation avec la montée du scepticisme et le développement du souverainisme s'opposant au principe de supranationalité. La ratification se fait un contexte économique difficile : la récession et la montée du chômage peuvent expliquer ce manque de confiance envers le projet européen.

- La mise en place de l'euro témoigne de la divergence des États membres sur ce que doit être la forme de la construction européenne. Des États s'opposent à déléguer davantage de souveraineté dans des domaines régaliens comme la monnaie (Royaume-Uni, Danemark). Afin d'éviter de bloquer le processus de construction européenne, les États membres ont accepté le principe d'une Europe où chaque État est libre d'adhérer ou non à une nouvelle politique commune. La mise en place de l'euro montre aussi les inégalités économiques qui existent entre les États membres. Les États candidats comme la Bulgarie sont souvent d'anciens pays communistes qui doivent assurer leur transition économique vers le libéralisme après près de 40 ans de planification et de collectivisation.

Conclusion : La mise en œuvre de l'euro montre bien la volonté d'approfondissement de certains pays membres de l'Union européenne allant dans le sens d'une plus grande supranationalité et coopération. Cependant, l'euro met aussi en évidence les limites du projet européen : divergences d'idées sur ce que doit être l'Union européenne et les fortes inégalités en son sein. Ces deux documents sont cependant favorables à la monnaie commune et n'évoquent pas les crises de l'euro de 2005 et de 2009.

référendum du 23 juin 2016 organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, mais il fait aussi référence au processus de sortie. Après le déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et ses 27 partenaires de l'Union européenne se sont accordés deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Repoussé plusieurs fois, le Brexit a lieu le 31 janvier 2020. Ces négociations font apparaître les divisions au sein de l'opinion publique. De juillet 2016 à juillet 2019, la Première ministre Theresa May mène les discussions sans résultats probants, elle est remplacée par Boris Johnson le 23 juillet 2019. C'est dans le contexte de la nomination récente du nouveau Premier ministre que le magazine français revient sur les défis qu'il doit relever.

La consigne invite l'élève à montrer que le Brexit est diversement accepté par les citoyens britanniques en fonction de leurs attentes vis-à-vis du projet européen.

Exercice BAC

Analyse d'un document

Le document est un extrait d'un article de l'hebdomadaire économique *Challenges* daté du 2 août 2019. Il porte sur les conséquences du Brexit sur l'unité du Royaume-Uni. Ce terme désigne la sortie du Royaume-Uni de l'UE, liée au résultat du



Introduction : Entré en 1973 dans la CEE, le Royaume-Uni décide de quitter l'UE à la suite d'un référendum qui a vu la victoire du « oui » à la sortie de l'Europe politique, le 23 juin 2016. S'enclenche alors un processus de négociation avec le reste des États membres pour définir les relations entre le Royaume-Uni et l'UE. La question du Brexit divise les Britanniques. Le document, extrait d'un article du magazine hebdomadaire économique *Challenges* daté du 2 août 2019, nous propose de nous pencher sur ces divisions. À cette date, la situation politique est compliquée pour le Premier ministre Boris Johnson qui vient de succéder à Theresa May. En analysant ce document, nous montrerons comment le Brexit divise les Britanniques en raison des craintes qu'il fait naître sur le plan économique et de politique intérieure puisqu'il renforce les nationalismes irlandais et écossais, ce qui menace l'unité du pays.

Conclusion : Le document fait bien apparaître les divisions des Britanniques autour du Brexit notamment pour des raisons économiques et des menaces sur l'unité du Royaume-Uni, faisant renaître de vieilles querelles historiques. Le Brexit est devenu effectif le 31 janvier 2020 à minuit ; les négociations se poursuivent pour définir la future relation entre le Royaume-Uni et l'UE.

► Auto-évaluation

OBJECTIF 1

- Le traité de Maastricht marque une étape majeure dans le processus de la construction européenne. Les pays européens confirment l'acquis communautaire. Ils approfondissent la coopération en l'élargissant à de nouveaux domaines (notamment politique, économique, monétaire, juridique et sécuritaire). Ils marquent leur volonté d'élargir la communauté, en adaptant le fonctionnement à l'intégration de futurs membres, et de la renforcer en instituant une Europe des citoyens, avec la citoyenneté européenne, et en accroissant le poids et le rôle du Parlement européen par exemple.

- La mise en place de l'euro est un symbole de l'approfondissement car des États membres coopèrent dans le domaine monétaire et économique. Cela renforce les institutions supranationales, mais l'euro est aussi le symbole d'une crise de l'unité des États de l'Union européenne : des membres n'ont pas souhaité adhérer à l'euro, traduisant ainsi la naissance de l'Europe à plusieurs vitesses.

- L'ouverture du tunnel sous la Manche marque l'adhésion du Royaume-Uni au projet européen car un lien durable est établi avec le continent, et cela renforce les échanges humains et matériels entre les États.

OBJECTIF 2

- Le contexte de la fin des années 1980-début 1990 a conduit à repenser le projet européen en 1992. Les Douze devait intégrer l'ex-RDA dans le contexte de la réunification allemande et penser le monde post guerre froide en intégrant d'anciens États du bloc soviétique. L'enjeu était également de renforcer le poids de la communauté européenne sur la scène internationale.

- L'élargissement de l'Union européenne depuis 1992 est progressif, d'abord vers des pays neutres (Autriche), puis

essentiellement vers des pays de l'ancien bloc soviétique ou de l'espace méditerranéen. Ce phénomène est d'abord massif en 2004 (Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie), puis ponctuelle en 2007 (Bulgarie et Roumanie). Le dernier élargissement a lieu en 2013 avec la Croatie. Cette politique d'élargissement est aujourd'hui en panne en raison de crises multiples depuis 2005 et du Brexit de 2016.

- Le référendum sur le Brexit de 2016 a conduit pour la première fois un État à sortir de l'UE. Pourtant le Brexit ne fait pas l'unanimité au Royaume-Uni, provoquant de vifs débats (avec l'Écosse et l'Irlande du Nord par exemple qui ont voté massivement pour le *Remain*).

- La zone euro a connu une première crise en 2005, à savoir une crise de confiance dans le contexte du rejet du projet de Constitution européenne. La seconde crise a débuté en 2009 dans le contexte de la crise financière mondiale. Elle a conduit à un surendettement de certains États de l'eurogroupe (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne) ce qui a fragilisé la monnaie commune et la zone euro.

- Le traité de Lisbonne a été signé en 2007 par les 27 États membres de l'époque. Il modifie les traités précédents pour réformer les institutions (notamment renforcer le poids et le rôle du Parlement européen), fixer les compétences partagées avec les États membres ou celles qui relèvent exclusivement de l'UE, fixer le principe de décisions prises essentiellement à la majorité et non plus à l'unanimité, prévoir une clause qui permette à un État de sortir de l'UE (celle que le Royaume-Uni a fait prévaloir pour le Brexit).

OBJECTIF 3

Notions

Construction européenne : processus initié après la Seconde Guerre mondiale visant à renforcer la coopération entre les États européens. Depuis lors, ce processus se poursuit par l'élargissement à de nouveaux États.

Approfondissement : processus par lequel les États de l'Union européenne affermissent leur coopération en renforçant les institutions communautaires ou les politiques communes.

Élargissement : processus par lequel de nouveaux États adhèrent à l'Union européenne.

Fédéralisme : fédération d'États qui partagent leur souveraineté dans différents domaines (sécurité, politique étrangère, monnaie, etc.).

Supranationale : désigne une institution communautaire à laquelle des nations ont délégué une partie de leur souveraineté.

Gouvernance : manière de gouverner prenant en compte l'ensemble des règles et des acteurs qui permettent à l'État de fonctionner, de décider et d'agir.

Marché unique européen : espace économique de libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des services dans lequel les législations des États membres sont harmonisées.

Politique européenne de voisinage : lancée en 2004, cette politique commune vise à soutenir et à favoriser la stabilité, la sécurité et la prospérité dans les pays frontaliers de l'UE.



Souverainisme : volonté d'un parti politique de conserver à l'État national ses compétences au lieu de les déléguer à une institution supranationale. Le souverainisme est souvent présenté comme un gage d'indépendance de la nation.

Vocabulaire

Europe à plusieurs vitesses : tous les États membres ne sont pas obligés de participer à l'ensemble des politiques communes.

Eurosceptique : personne critique à l'égard de l'Union européenne et de la construction européenne dans son ensemble ou s'y opposant.

Zone euro : espace géographique regroupant l'ensemble des États qui ont adopté l'euro comme monnaie unique et commune.

Éléments du cours à retenir

Leçon 1. Construire l'Union européenne

- Les dates : 1992 : traité de Maastricht ; 1994 : inauguration du tunnel sous la Manche ; 1995 : premier élargissement ; 2004 : deuxième élargissement ; 2007 : traité de Lisbonne et troisième élargissement ; 2013 : quatrième élargissement.

- Les acteurs : le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, la Banque centrale européenne, François Mitterrand, Margaret Thatcher, Angela Merkel.

- Les événements : les différents traités et élargissements, la création de l'euro.

- Les notions : approfondissement, élargissement, fédéralisme, intégration, construction européenne, supranational.

- Les grandes idées : débats et portée du traité de Maastricht ; les différents approfondissements et élargissements depuis 1992.

Savoir expliquer :

- L'approfondissement de l'UE a été initié par le traité de Maastricht en 1992 en lançant l'union économique et monétaire

et en renforçant l'intégration entre les États dans le cadre de nouvelles politiques communes (la PESC par exemple) et en favorisant la coopération policière et judiciaire par exemple. L'élargissement de l'UE s'est fait progressivement et a permis d'intégrer des pays de l'ancien bloc soviétique notamment. Entre 1993 et 2013 l'UE est passée de 12 à 28 membres. Les traités successifs ont permis ensuite de renforcer l'intégration par de nouvelles politiques communes et de modifier le fonctionnement institutionnel pour s'adapter à l'entrée de nouveaux membres.

Leçon 2 . Une construction qui fait débat

- Les dates : 2005 et 2009 : crise de la zone euro ; 2016 : référendum sur le Brexit ; 2020 : sortie du Royaume-Uni de l'UE.

- Les acteurs : Boris Johnson.

- Les événements : le Brexit, le référendum de 2005, la « crise migratoire », les crises de la zone euro.

- Les notions : eurocratie, gouvernance, populisme, souverainisme, europhobie, euroscepticisme.

- Les grandes idées : des processus d'élargissement et d'approfondissement en panne ; l'Europe à plusieurs vitesses ; les crises de l'UE ; l'Europe des États et l'Europe des citoyens.

Savoir expliquer :

- L'approfondissement de l'UE est en panne en raison des crises successives qu'elle doit surmonter depuis 2005 (crise politique avec le rejet de la Constitution en 2005, montée des populismes et souverainismes, crise économique avec les crises de la zone euro de 2005 et 2009, « crise migratoire » depuis 2014). L'élargissement est aussi en panne depuis 2013, pire en 2020 pour la première fois un État membre quitte l'UE. L'UE est aussi fragilisée par la crise de confiance populaire liée à sa difficulté à construire l'Europe des citoyens. La montée de l'euroscepticisme et de l'europhobie en sont deux indicateurs.